

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

15/12/2022 - 52

Date de la convocation : 09/12/2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 37 Présents : 57 Pouvoirs : 14

Le jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, Mme Estelle MOUY, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Jean-Marc SAINT AUBIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. David WESMAEL, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, M. Jacques MICHON.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Raphaël AIX (pouvoir à Mme Lucie VAILLANT), M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Estelle MOUY), M. Frédéric CHEREAU (pouvoir Mme Stéphanie STIERNON), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), M. Jean-Christophe LECLERCQ, (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. François GUIFFARD (pouvoir à Mme Marylise Fenain), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Jean-Luc HALLÉ), M. Gilles BARBIEUX (pouvoir à M. Thierry BOURY), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), Mme Jocelyne CHARLET (pouvoir à M. VANDEVILLE), M. Michaël DOZIERE (pouvoir à M. Hocine MAZY)

## EXCUSÉS :

Mme Nicole MARFIL, M. Thibaut FRANCOIS.

## ABSENT REPRÉSENTÉ :

M. Eric SILVAIN

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Franck FOURNIER, Directeur pôle Aménagement du territoire et Transition écologique, M. Luc BERNARD, Directeur du pôle Equipements culturels et scientifiques, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Céline HUBY, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur Transition Ecologique – Mobilité et Qualité, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information.

## **17 – Equipements culturels**

**17.6 – ARKEOS – LEGENDORIA - ORIONIS - Inscription d'ARKEOS, LEGENDORIA et ORIONIS sur la plateforme Pass Culture Pro et acceptation du paiement des activités par le Pass Culture**

Par délibération en date du 15/10/2021, le Conseil communautaire a autorisé le Président ou son représentant à engager les démarches nécessaires à la mise en place du dispositif Pass Culture, et à signer une convention avec la SAS Pass Culture.

Le Pass Culture est un dispositif gouvernemental généralisé qui a pour but de faciliter l'accès à la culture et de renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes de 15 à 20 ans. Les utilisateurs bénéficient d'un montant crédité annuellement sur une application gratuite et géolocalisée afin de découvrir les lieux culturels autour de chez eux, de s'initier à de nouvelles pratiques artistiques et de profiter d'offres en ligne.

En parallèle, un volet collectif est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la quatrième à la terminale, se voit allouer un montant par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs.

Les bénéficiaires individuels et scolaires passent obligatoirement par la plateforme pour choisir les acteurs culturels qui doivent s'y inscrire préalablement pour y être identifiés, leur inscription validant l'acceptation du Pass Culture par l'établissement.

Depuis la rentrée scolaire 2022, Arkéos Musée-Parc Archéologique est régulièrement questionné par les établissements scolaires sur l'absence de nos activités sur la plateforme, ces derniers souhaitant utiliser le Pass Culture pour bénéficier de nos animations.

Il vous est donc proposé, après avis favorable du bureau, de compléter la délibération du 15/10/2021 afin :

- d'autoriser le Président ou son représentant à créer un espace professionnel sur la plateforme passculture.pro et y inscrire les activités d'Arkéos, de Légendoria, et d'Orionis;
- d'accepter le paiement des activités d'Arkéos, de Légendoria, et d'Orionis inscrites sur la plateforme via le Pass Culture.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.*

Publié le 27/12/2022  
Réceptionné en sous-préfecture le 21/12/2022

*Identifiant de télétransmission*  
059-200044618-20221215-15-12-2022-52-DE

**LE PRESIDENT,**



**Christian POIRET**

**Le Secrétaire de séance,**



**Jean-Jacques PEYRAUD**